

Légende

- Périmètres des sites
- Périmètre du site BE33011
- Périmètres des autres sites

0 250 500 mètres



Coordonnées Lambert 1973
© SIPH-DIGALINE, fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE

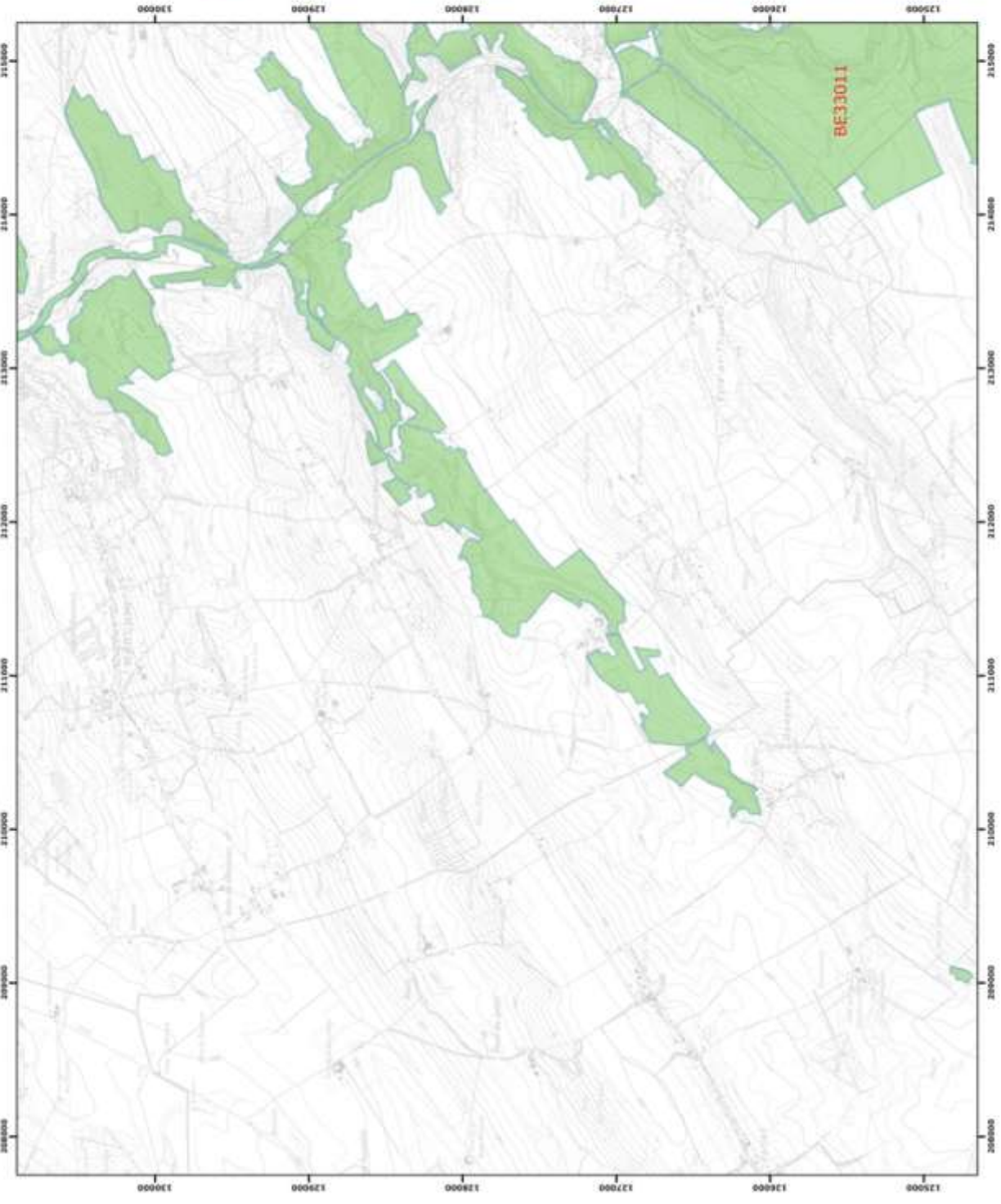
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
délégué à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.

DIRECTION GÉNÉRALE ORIENTABLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Avenue de Lige 15, B-1300 Namur
Tél. +32 (0)21 31 19 11 • Fax. +32 (0)21 31 19 21
www.dgorn.be



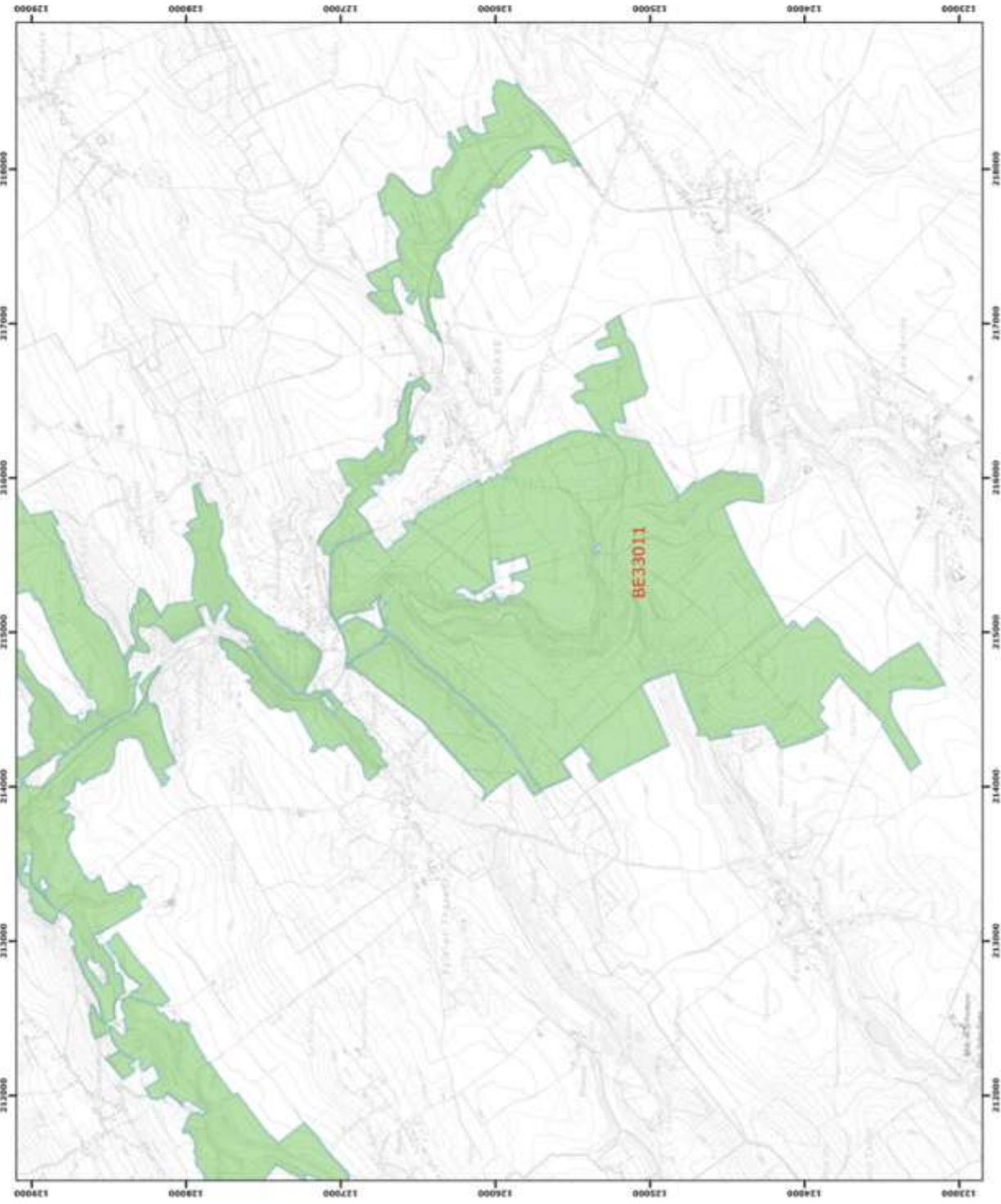
Légende
Périmètres des sites
Périmètre du site

0 250 500 mètres
Coordonnées Lambert 1973
© SPW-DGAMRE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
enquêté à la Représentation à la Grande Trépoie

René COLLIN
Par désignation pour adhésion de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT - B-15108 Nomen
Tel. +32 (0)2 31 54 15 15 • Fax. +32 (0)2 31 54 32



Légende
Périmètres des sites
Périmètre du site
BE33011

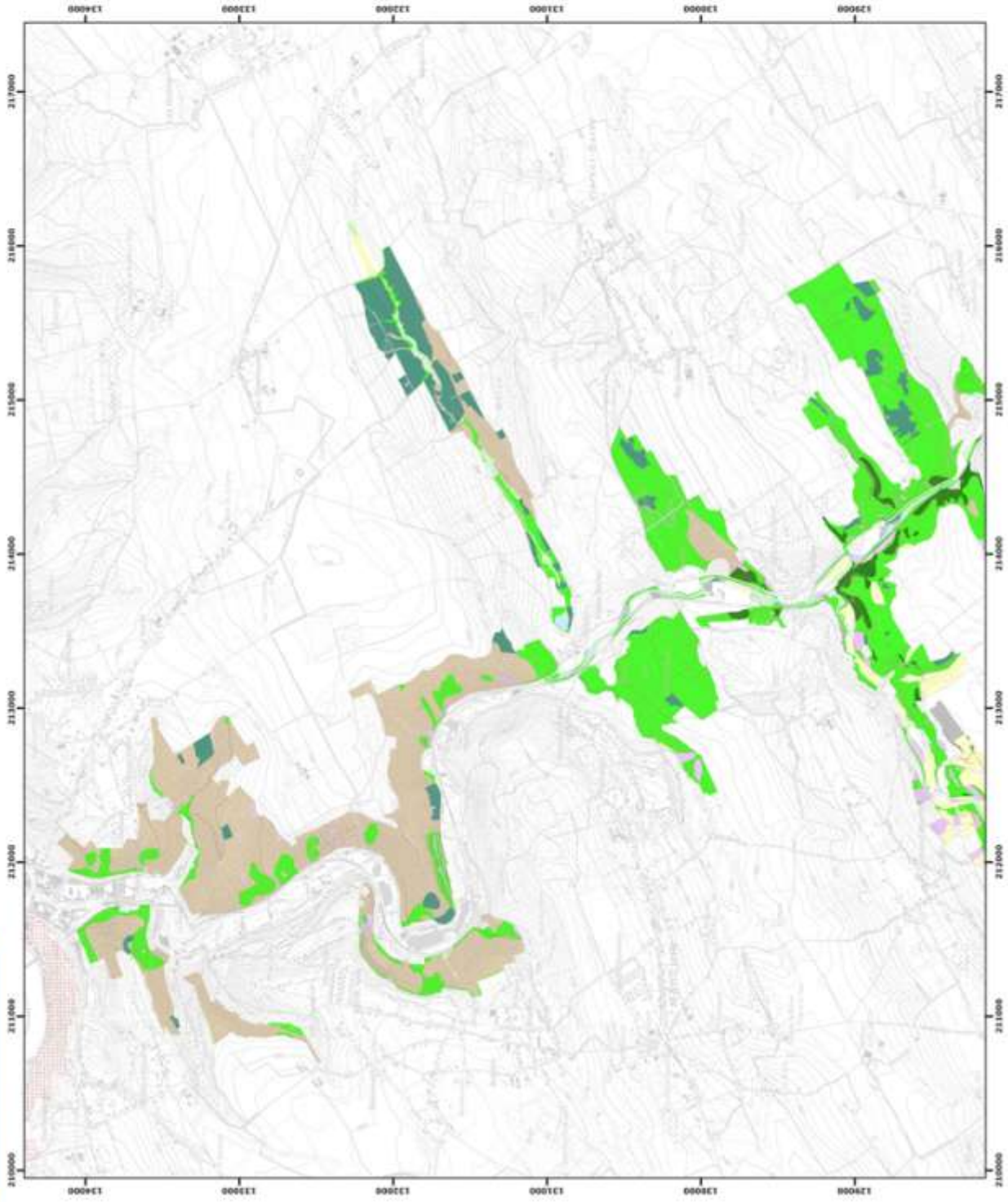


© SPW-DICARRE - Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
dédié à la représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2018.
**DIRECTION GÉNÉRALE ORIENTATION
DES POLITIQUES NATURELLES, PAYSANES
ET DE L'ÉNERGIE**
Service Procure de Lige 15, B-4100 Namur
Tél. +32 (0)81 33 54 18 • Fax. +32 (0)81 33 56 22
www.wallonie.be



Légende

Unités de gestion de base

- US 1 (prairie aquatique)
- US 2 (forêts ouverts protégées)
- US 3 (prairies humides d'engrais)
- US 4 (bancs alluviaux)
- US 5 (prairies de fauche)
- US 6 (forêts protégées)
- US 7 (forêts prairiales alluviales)
- US 8 (forêts mixtes de grand écart mélangées)
- US 9 (forêts mixtes d'engrais)
- US 10 (forêts non mixtes de fauche)
- US 11 (forêts de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- US temp 1 (forêts sans statut de protection)
- US temp 2 (parcs à gestion publique)
- US temp 3 (forêts végétales à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US S1 (tracé ponticole et route épaisse en OUI)
- US S2 (parc de la société)

Autres

- Empreintes des canaux
- Autres sites Natura 2000
- 0 100 200 mètres
- Coordonnées Lambert 1982
- © SPW-OGAMINE, Fond de plan © IGN - Bruxelles

Le Ministère Préfédéral

Paul MAGNETTE

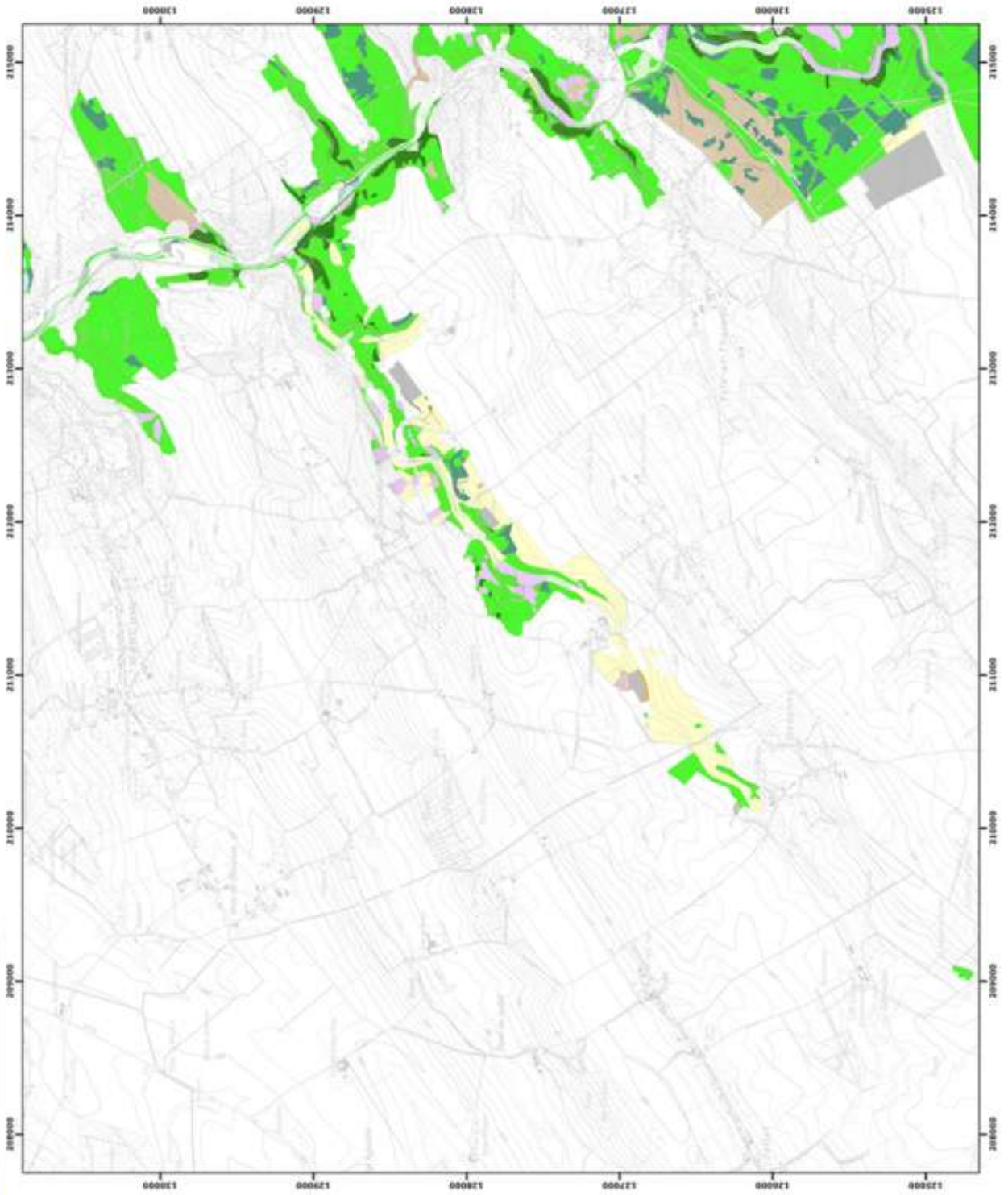
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Région Wallonne

René COLLIN

Par délégation pour délivrance de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél: +32 (0)21 31 31 31 • Fax: +32 (0)21 31 31 17
http://www.dgarnat.be



Légende

Unités de gestion de base

- US 1 (Prélieux aquatiques)
- US 2 (Inlands oiseaux protégés)
- US 3 (Prairies habitats d'espèces)
- US 4 (Dendres arbrassées)
- US 5 (Prairies de fauche)
- US 6 (Herbes protégées)
- US 7 (Herbes protégées alternatives)
- US 8 (Herbes protégées de grand intérêt biologique)
- US 9 (Herbes habitats d'espèces)
- US 10 (Herbes non protégées de fauche)
- US 11 (Herbes de cultures et dérivés anthropiques)

Unités de gestion Temporaires

- US temp 1 (Zones sous statut de protection)
- US temp 2 (Zones à gestion publique)
- US temp 3 (Herbes protégées à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US.S1 (Inlands prairies et maïs de fauche en US11)
- US.S2 (Zones de la tectique)

Autres

- Empreintes des canaux
- Autre site Natura 2000



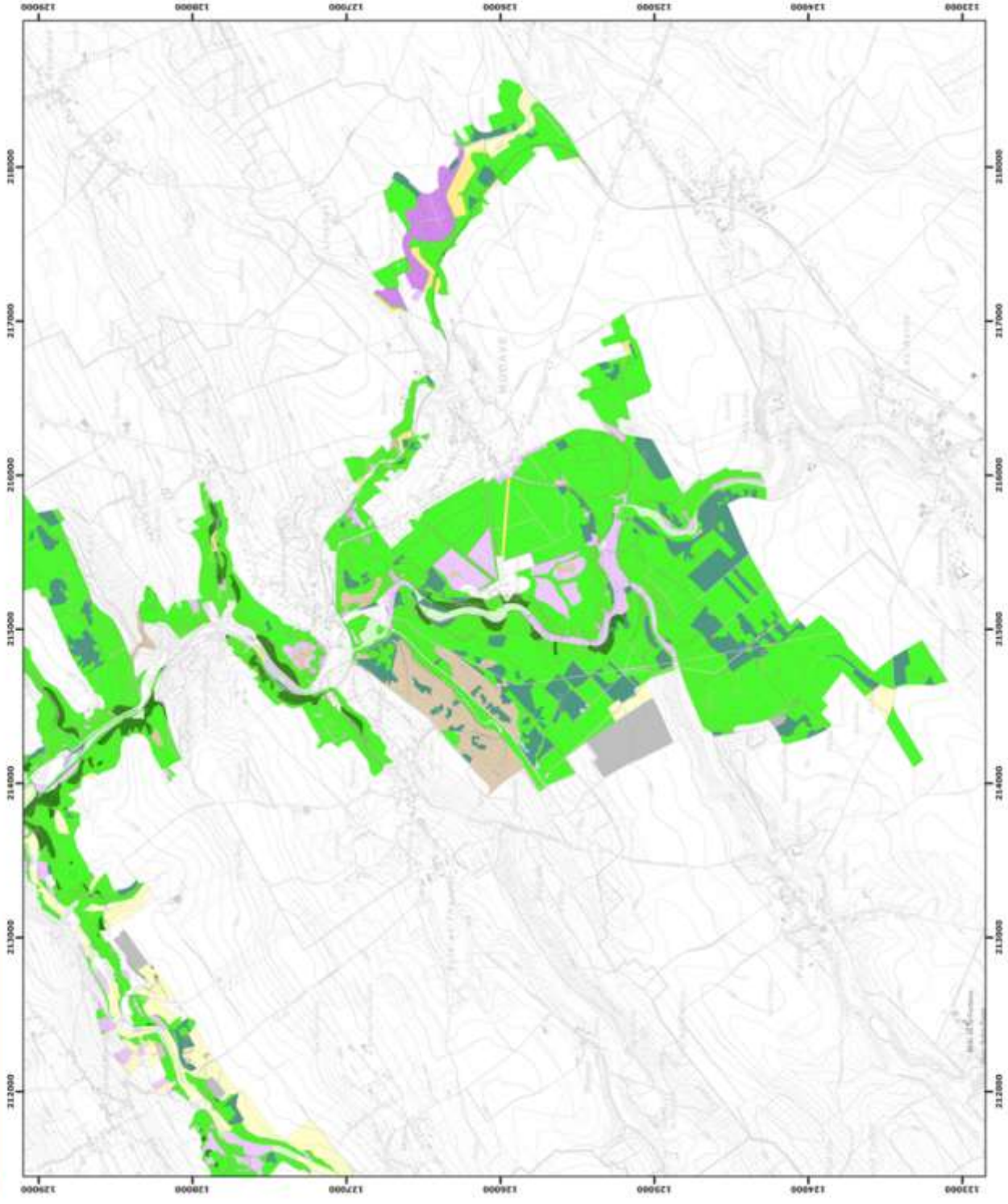
© SPW-DGABRIE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MACNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures Sportives,
dédié à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour obtempérer de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.

**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Rue de l'Économie 100 - 1050 Bruxelles
Tél: +32 (0)2 53 50 31 41 - Fax: +32 (0)2 53 50 31 42



Légende

Unités de gestion de base

- UG 1 (milieux aquatiques)
- UG 2 (milieux ouverts prairiaux)
- UG 3 (prairies fauchées d'exploits)
- UG 4 (landes extensives)
- UG 5 (prairies de fauche)
- UG 6 (forêts prairiales)
- UG 7 (forêts prairiales alluviales)
- UG 8 (forêts mixtes de grand intérêt biologique)
- UG 9 (forêts subalpine d'exploits)
- UG 10 (forêts non mixtes de fauche)
- UG 11 (zones de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- UG temp 1 (zones sans statut de protection)
- UG temp 2 (zones à gestion publique)
- UG temp 3 (forêts mixtes à état temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- UG SI (zones pastorales et habitats denses en UG1)
- UG SI (planier de la vallée)

Autres

- Emprises des cartes
- Autre site Natura 2000

© SPW-DGAREZ - Fond de plans © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
des Forêts et des Ressources Naturelles,
délégué à la représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par obligation pour délivrance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél: +32 (0)81 33 14 18 • Fax: +32 (0)81 33 14 22
http://dgr.naturawallonie.be/